

Image not found or type unknown



Mise en retraite d'office pour invalidité

Par **poulette1326**, le **14/10/2010** à **15:38**

Bonjour,

en decembre 2009 j'ai été mise d'office en retraite pour invalidité par mon entreprise (la Poste, je suis fonctionnaire) ma maladie arthrose invalidante n'est pas reconnue comme maladie prof mais résulte d'après moi d'erreurs graves commises en non respect des attendus du comité médical de la poste excluant le port de charges, la station debout, la marche prolongée, ce qui ,a un certain moment n'a pas été respecté aggravant considérablement mon état de santé je me retrouve avec un taux d'invalidité de 10 % ce qui m'exclue de toute indemnisation et je me retrouve avec une pension tres basse car je n'avais pas toutes mes annuités est ce que je peux envisager un recours et quelle serait la marche a suivre merci a vous